

**DECISION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE
MURAILLE VERTE DU SAHARA**

La Conférence :

1. **PREND NOTE** du rapport de la Commission sur le lancement l'initiative Muraille verte du Sahara ;
2. **APPROUVE** l'Initiative Muraille verte du Sahara ;
3. **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine de mener toutes les actions nécessaires en vue de la mise en œuvre accélérée de l'initiative Muraille verte à travers, notamment l'élaboration d'un Plan directeur, en collaboration avec les Etats membres, les Communautés économiques régionales, le secteur privé, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales concernés ;
4. **DEMANDE** aux Etats membres et aux Communautés économiques régionales de prendre les dispositions institutionnelles nécessaires aux niveaux national, régional et sous-régional en vue d'orienter le processus de mise en œuvre du programme ;
5. **DONNE MANDAT** à la Commission de l'Union africaine pour qu'elle facilite et coordonne la mise en oeuvre de l'initiative par les Etats membres et les Communautés économiques régionales ;
6. **LANCE UN APPEL** aux partenaires au développement afin qu'ils appuient les Etats membres concernés, les CER et la Commission de l'Union africaine pour assurer la mise en œuvre efficace de l'Initiative aux niveaux national, régional et continental.